

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement de Poitou-Charentes

Nersac, le 05 janvier 2010

Unité territoriale de la Charente

**OBJET : INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Nos réf. : CG/MC – 10/090  
P:\EIRME\ICPE Rapports\1007 r2 RSDE Ahlstrom.doc

**Société AHLSTROM SPECIALTIES  
Saint Séverin**

**Objet :** Projet d'arrêté complémentaire – RSDE

## RAPPORT DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

La société AHLSTROM SPECIALTIES, dont le siège social est situé 5 rue de la Papeterie à BOUSBECQUE (59), est concernée par l'action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau (RSDE). Cette action nécessite un arrêté préfectoral complémentaire. Le rapport et le projet d'arrêté ont été présentés aux membres du CODERST au cours de la séance du 02/02/10.

Conformément à la demande des membres du CODERST, les délais fixés dans le projet d'arrêté préfectoral présenté lors de la réunion du 2 février 2010 ont été remplacés par le calendrier suivant :

**Article 3 : surveillance initiale :**

*mise en œuvre avant le 31 décembre 2010*

**Article 4 : Rapport**

*Transmission avant le 31 décembre 2011*

**Article 5 : Surveillance pérenne**

*Mise en œuvre avant le 31 mars 2012*

**Article 6 : Etude technico-économique**

*Transmission avant le 30 juin 2013*

**Article 7 : rapport de synthèse de la surveillance pérenne**

*Transmission avant le 31 décembre 2014*